

La ville soutient les projets scolaires



SORTIES ET CLASSES DE DÉCOUVERTE

À l'école maternelle, des sorties pédagogiques éveillent la curiosité des plus petits. Le château de Salses, le théâtre municipal de Perpignan, le jardin exotique de Pontella, la ferme pédagogique de Saint André, le cirque Medrano, entre autres... sont autant de lieux découverts par nos jeunes écoliers avec leurs enseignants. À l'école primaire, les classes bénéficient

tous les ans d'un séjour. Les uns partent à la montagne, les autres à la mer, en stage de voile, de cirque, de musique ou encore de poney. Certains dorment là-bas, d'autres partent à la journée. Ainsi, à la fin de leur scolarité, grâce au partenariat école/mairie et à la participation des parents, tous les petits torreillans seront partis avec leur classe, chaque année de la petite section au CM2, à la conquête du monde qui les entoure. Une chance pour ces élèves ! ■

6 932 KILOS DE FRUITS FRAIS À LA RÉCRÉ

Depuis trois ans, la municipalité a mis en place l'opération « Récré Fruitée » pour les enfants de l'école maternelle et de l'école primaire. Cette action en faveur des petits écoliers torreillans, qui s'inscrit dans le cadre du Programme National de Nutrition Santé (PNNS), consiste en la distribution quotidienne de fruits frais dans les écoles durant la récréation du matin. Les enfants peuvent ainsi déguster tout au long de l'année une vingtaine de fruits différents. Prise en charge par la municipalité à hauteur de



10 426 €/an, cette démarche rencontre un réel succès tant auprès des enfants que des enseignants, mais fait également l'unanimité auprès des parents. ■

INFOS PRATIQUES

- Crèche intercommunale « Les petits Salanquais »
48 av. de Perpignan
Sainte Marie la Mer
Tél. 04 68 08 45 04
- Relais Assistantes Maternelles
48 av. de Perpignan
Sainte Marie la Mer
Tél. 04 68 08 45 06
- Ecole Primaire Jules Verne
Rue Alphonse Daudet - Tél. 04 68 28 52 41
- Ecole Maternelle Charles Perrault
Rue Jean Giono - Tél. 04 68 38 91 88
- Accueil de loisirs maternelle et primaire
Tél. 06 76 09 24 40
- Point Jeunes
Halle des sports
Tél. 04 68 59 62 13 / 06 45 26 84 54
Horaires pendant la période scolaire :
lundi, mardi, jeudi, vendredi : 14h-19h,
mercredi : 14h-18h.

Permanences pour renseignements et inscriptions accueil de loisirs : mardi et jeudi de 17h à 19h au Point Jeunes

Les élus de la commission « SCOLARITE »

- Didier Carnelutti
- Jean-Marc Mach
- Thierry Figueres
- Mélanie Blazy
- Emilie Montanes

TORREILLES

Bulletin édité par la Ville de Torreilles
Mairie - 1, av. de la Méditerranée
66440 Torreilles
Tél.: +33 4 68 28 32 02
E-mail : mairie@torreilles.fr
Site internet : www.torreilles.fr
Crédit photos : Ville de Torreilles
Réalisation : Agence Kafaine
Imprimé sur papier recyclé

EDITO Je me souviens...

1992, «La bande à Kani»... En ce temps là, point de structure d'accueil pour les enfants de Torreilles, mais une volonté de se retrouver autour de Stéphanie Labau qui animait bénévolement des ateliers sportifs sur l'unique stade du village. Vinrent ensuite, l'ouverture de l'accueil de loisirs municipal et la création du point jeunes à la nouvelle halle des sports dans le cadre du premier contrat « Temps libre » signé par la commune avec la Caisse d'Allocations Familiales. Par la suite, l'offre de service n'a cessé de croître avec le lancement, en janvier 2012, de l'accueil de loisirs du mercredi. Depuis la rentrée, la crèche et le Réseau d'Assistantes Maternelles pour les petits Salanquais ainsi que la cantine de l'école maternelle ont ouvert leurs portes. Vingt ans de réalisation qui montrent l'importance du secteur « Enfance et Jeunesse » dans la politique mise en place par les conseils municipaux successifs.

Guy ROUQUIÉ
6^e adjoint

Les élus de la commission « ENFANCE ET JEUNESSE »

- Guy Rouquié
- Jean-Marc Mach
- Cécile Margail
- Agnès Bled
- Martine Gisolo
- Emilie Montanes
- Mélanie Blazy

Deux nouvelles structures pour nos enfants



UNE CANTINE À L'ÉCOLE MATERNELLE

Très attendue par les familles, la cantine de l'école maternelle accueille, depuis la rentrée, 80 enfants chaque midi et pourra en recevoir à terme jusqu'à 150. Le coût total pour

la commune de cette réalisation imaginée par les architectes Leccia et Lecou s'élève à 430 000 euros (subventionnés à hauteur de 100 000 € par la communauté d'agglomération), pour une amélioration inestimable de la qualité d'accueil des plus jeunes ! ■



UNE CRÈCHE ET UN RAM INTERCOMMUNAU

Conçue par l'architecte Christophe Moly (Archiconcept), pour un investissement total de 1 600 000 euros, la crèche intercommunale de Torreilles, Sainte Marie et Villelongue « Les petits Salanquais », offre à nos enfants

un lieu d'accueil moderne et adapté. 19 petits torreillans y ont déjà fait leur rentrée. La structure comprend également des locaux ouverts aux 21 assistantes maternelles agréées de la commune (RAM), ce qui représente une possibilité de garde supplémentaire pour 58 enfants. ■



Une offre complète pour les familles

L'ACCUEIL DU MERCREDI

Expérimenté de février à juin 2012 pour répondre aux besoins exprimés par les parents d'élèves, l'accueil de loisirs primaire et maternelle du mercredi a connu une hausse des débuts un peu timides (seulement 10 enfants inscrits). Néanmoins, dans le souci permanent d'améliorer la qualité de vie des Torreillans, la municipalité a souhaité maintenir ce service supplémentaire qui lui permet aujourd'hui de proposer une offre d'accueil complète et accessible. Depuis la rentrée, la fréquentation a connu une hausse significative puisque une vingtaine d'enfants bénéficient désormais des nombreuses activités ludiques,

manuelles, sportives ou culturelles proposées par l'équipe d'animation. Par ailleurs, un partenariat va bientôt être établi avec des intervenants extérieurs (associations, prestataires ou services de la ville) pour initier les enfants à de nouvelles techniques ou à l'apprentissage de savoir faire. ■



L'ACCUEIL DE LOISIRS PÉRISCOLAIRE

Nombreux sont les enfants qui, de par les obligations professionnelles de leurs parents, débutent la journée avant 8H00 du matin et la terminent après 18H00... Il y a



l'école, certes, mais aussi un temps périscolaire que la commune tente d'organiser au mieux pour répondre aux attentes et aux besoins des familles. Un large panel d'activités est proposé par une équipe d'animation dynamique et le centre participe également à plusieurs actions: Téléthon, Blouses roses (assoc. d'aide aux enfants hospitalisés), semaine du goût, journée de prévention des risques domestiques, entre autres... de quoi occuper nos vaillants écoliers tout en les éveillant au monde ! ■

L'ACCUEIL DE LOISIRS EXTRASCOLAIRE

Vive les vacances ! Un bonheur pour les enfants, mais souvent un casse-tête pour les parents... Et comme « jongler » entre les grands-parents et les amis n'est pas toujours évident, rien de tel que de partager des journées de détente avec ses copains de classe. Visite d'une grotte, d'un musée, d'une ferme, journée dans un parc de jeu, sortie au cinéma, à la médiathèque, ateliers cuisine, organisation d'une boum... le tout à deux pas de la maison, une chance



pour les enfants de Torreilles qui se fabriquent au fil des mois, des tas de souvenirs communs ! ■



LE POINT JEUNES

A Torreilles, les jeunes de 11 à 18 ans disposent d'un lieu convivial qui leur est dédié : un espace informatique, une salle de travail, un espace de loisirs et de détente avec billard, baby foot, ping pong, jeux vidéo..., ainsi qu'un accès à la halle des sports et aux terrains de rugby et de tennis. Autour de deux animateurs, ils peuvent se retrouver après la sortie du collège ou du lycée, le mercredi ou pendant les vacances.

Les programmes sont variés et les journées enrichissantes, entre investissement dans des projets, découverte de nouvelles activités, rencontres inter-PIJ ou intergénérationnelles, visites et ateliers. C'est également le lieu où ils peuvent trouver tous les renseignements en matière de santé, d'emploi, de logement et de loisirs. Accessible et apprécié par tous les jeunes Torreillans, notre Point Jeunes se distingue par son dynamisme et sa participation à la vie de la commune ainsi qu'à de nombreux projets sportifs, culturels et citoyens. ■



L'éducation : une priorité

« A fin d'éviter à mon ami Guy Rouquié d'être juge et partie dans les affaires scolaires, j'ai accepté de prendre en charge cette délégation. En cette période de rentrée, nos chers petits ont repris le chemin de l'école. Pour les aider

à s'épanouir et à apprendre dans les meilleures conditions, la ville alloue des subventions à l'équipe éducative. Elles sont utilisées pour compléter le matériel éducatif ainsi que les sorties. La ville entretient aussi les deux écoles ainsi que

les cantines. Enfin, les élus de la commission assistent aux conseils d'école et se réunissent notamment pour étudier les demandes de dérogations. » ■

Didier Carnelutti,
3^e adjoint

DEUX ÉCOLES TRÈS CONVOITÉES

Depuis plusieurs années, Torreilles attire de nouveaux habitants et notamment de jeunes couples qui apprécient la qualité de ses établissements scolaires offrant à leurs enfants des conditions optimales d'apprentissage. La maternelle Charles Perrault, qui compte 6 classes pour 151 élèves, dispose de locaux modernes, spacieux et adaptés. Une salle de motricité, une bibliothèque, des modules de jeux dans la cour de récréation, des outils vidéos et informatiques... entre autres, améliorent le quotidien des enfants. De même, l'école primaire Jules Verne, qui vient cette année de confirmer l'ouverture



de sa dixième classe peut se prévaloir d'offrir à ses 258 élèves de très bonnes conditions de travail et d'épanouissement. Outre la compétence et l'implication des équipes enseignantes, nos

écoles bénéficient d'un engagement important de la municipalité qui sait à quel point la qualité d'un établissement dépend de la politique menée par la ville en matière d'éducation. ■

Quelques chiffres en 2011

ENFANCE-JEUNESSE

- 221 506 € de budget global (ALSH+Point jeunes) : commune 36%, CAF 41%, MSA 3%, familles 19%
- fréquentation des services périscolaires : 191 enfants le matin, 326 enfants le midi, 186 enfants le soir, 47 989 heures de garde
- accueil extrascolaire : 43 journées d'ouverture pendant les vacances, 16 460 heures de garde
- Point Jeunes : 6 390 h en périscolaire et 8 694 h en extrascolaire

SCOLARITÉ

- 156 élèves en maternelle
- 258 élèves en primaire
- 103 €/élève de maternelle versés par la commune
- 144 €/élève de primaire versés par la commune

UN ENGAGEMENT FORT DE LA VILLE

A Torreilles, la commune alloue 103 euros par élève à l'école maternelle et 144 euros par élève à l'école primaire auxquels s'ajoutent tous les frais de fonctionnement des bâtiments (33 000 €). Elle participe ainsi à l'achat des fournitures scolaires, des livres de bibliothèque, des cadeaux de Noël, de divers matériels (sport, musique, informatique, pharmacie), aux photocopies ainsi qu'aux sorties pédagogiques, classes de découverte et activités piscine. Des moyens humains sont également mis à disposition des écoles : 1 ATSEM par classe maternelle et 2 agents municipaux en primaire, l'un à 22h/semaine (animation bibliothèque et ateliers divers) et l'autre 9h/semaine pour l'initiation à l'informatique. Pour les activités sportives, les stades et la halle des sports sont accessibles à toutes les classes. Enfin, des subventions



municipales rendent possible la réalisation de nombreux projets scolaires parmi lesquels : Label bleu dans le cadre de l'Agenda 21, Expo'Art, Sécurité routière, Livréchelle, Musiscolies, Nettoyons la nature, Le Jardin du Lido, Natur'en fête, Visa pour l'image, Médiathèque ou encore Photorreilles. ■